

## Immobilier

### INFORMATIONS

#### PUBLIC CONCERNÉ

notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

#### NIVEAU :

Pratique courante

#### DATES :

16 juin 2026

#### DURÉE :

1,0 jour (7,0 heures)

#### FORMAT :

Présentiel

#### PRÉREQUIS :

Aucun prérequis exigé, toutefois de bonnes connaissances des contrats de vente et de baux portant sur les immeubles vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

#### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

## Université du Notariat départementale de Loire Atlantique

### Univ-AT14 - [DIC117A] Panorama complet des diagnostics immobiliers

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appliquer les nouvelles exigences relatives aux diagnostics nouveaux
- Identifier les nouvelles obligations relatives aux diagnostics et exigence de décence en matière de baux
- Identifier les obligations pesant sur les copropriétés quant aux recherches à effectuer en matière de performance énergétique et autres travaux (Diagnostics technique global revu, fonds de travaux, plan pluriannuel de travaux)
- Maîtriser les obligations relatives aux installations d'assainissement, collectives ou non collectives pour les bâtiments existants et les bâtiments neufs

### FORMATEURS



Madame le Professeur Gwenaëlle  
DURAND-PASQUIER



Maître Thierry MARCHAND

### CONTENU

*Introduction : rappel des diagnostics classiques*

***Nouvelles exigences liées à la performance énergétique dans les ventes***

- Nouveau DPE
- Obligations dans les ventes relatives aux biens les plus énergivores

***Nouvelles réglementations relatives à la décence des biens loués***

- Performance énergétique et décence au sens de la Loi de 1989
- Calendrier progressif de la décence des biens loués par rapport à leur performance énergétique
- Interdiction de l'évolution des loyers pour les biens les plus énergivores

### NOUVELLES OBLIGATIONS RELATIVES AUX COPROPRIÉTÉS

- DPE collectif
- Evolution du Diagnostic technique global
- Précision du fonds de travaux et l'apparition du plan pluriannuel de travaux

### PRÉCISION OU APPARITION DE NOUVEAUX DIAGNOSTICS

- Evolution de l'état des risques et pollution, son contenu, son articulation avec le droit de rétractation
- Nouveau certificat relatif à la présence d'un équipement de chauffage au bois
- Point sur l'articulation entre les diagnostics et le droit de rétractation

### DIFFICULTÉS LIÉES AUX INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT

- Réseaux d'assainissement
- Nouvelles obligations en matière de contrôle de l'assainissement collectif dans les zones des JO 2024 (loi climat et résilience)
- Prochain contrôle prévu par la Loi 3DS

***De quelques informations techniques particulières***

- RE 2020
- Nouvelles obligations relatives aux bâtiments professionnels